

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE ET DÉCLARATION DES INCIDENTS LIÉS À LA SANTÉ

UN NUMÉRO MAGIQUE : 09 69 36 30 28

DÉCLARATION DES INCIDENTS LIÉS À LA SANTÉ

- Pour signaler un cas pouvant être lié à la santé d'un client ou d'un collaborateur

➔ Il est souhaitable d'appeler au plus vite le **09 69 36 30 28** avant toute autre personne de l'Oréal

Des équipes spécialisées, y compris éventuellement des médecins de la cosmétovigilance, auront les bons réflexes, vérifieront avec vous le détail du service qui a été effectué, contacteront la personne concernée si nécessaire et assureront le suivi qui s'impose.

CONSEILS TECHNIQUES PAR TÉLÉPHONE

- Pour demander un conseil technique pour faire face à une situation inhabituelle
- Obtenir une information sur un produit
- Signaler une malfaçon sur un produit